



football



Préambule

Les championnats proposés doivent, en respectant le principe de l'égalité des chances, permettre à chaque équipe de jouer à son meilleur niveau.

Orientations générales

Chaque équipe doit pouvoir jouer un nombre suffisant de rencontres. Une grande souplesse d'organisation des phases départementales et académiques est laissée aux services UNSS. En minimes et en cadets, les sections sportives scolaires labellisées par les rectorats, ne peuvent participer qu'au championnat Excellence. En catégorie juniors/seniors, les sections sportives scolaires peuvent s'inscrire obligatoirement dans le championnat équipe établissement.

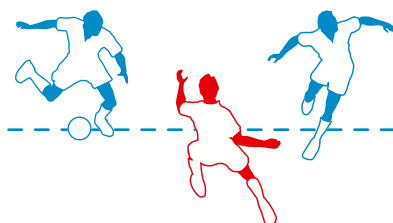
Organisation générale

L'organisation des phases qualificatives, départementales, académiques et inter-académiques est du ressort des services UNSS concernés. La catégorie Excellence cadet(tes) est soumise au calendrier spécifique de l'ISF (Fédération Internationale du Sport Scolaire).

A/ Pôle développement

Outre les compétitions traditionnelles, les formes nouvelles de pratique permettent de nombreuses animations, notamment dans le jeu à effectif réduit (tennis ballon, football de plage).

B/ Pôle compétition



Championnat de France UNSS Équipe d'Établissement

Conditions de participation

Toutes les équipes d'associations sportives peuvent participer à l'exception :

- de celles comportant des élèves inscrits sur des listes de section sportive scolaire, Pôle Espoir, Pôle France, listes de Haut-Niveau du Ministère chargé des sports, listes fédérales,
- des équipes d'association sportive ayant été qualifiées les deux années précédentes pour les 1/4 de finale du championnat de France par équipe d'établissement, dans la même catégorie d'âge et de sexe,
- des équipes d'association sportive ayant atteint les 1/2 finales du championnat excellence de l'année précédente, dans la même catégorie d'âge et de sexe.

Seule la catégorie juniors/seniors peut accueillir les équipes de section sportive juniors.

LICENCIÉ(E)S / AUTORISÉ(E)S	MF – CF – JF – SF / MG – CG – JG – SG
COMPOSITION DES ÉQUIPES	12 compétiteurs maximum dans 2 championnats en filles et 3 championnats en garçons: - minimes de collège G et F avec M1, M2, C1 (2 C1 maximum dans la composition d'équipe) - cadets avec C1, C2, J1 (2 J1 maximum dans la composition d'équipe) - cadettes-juniors avec C1, C2, J1, J2 (filles) - juniors/seniors avec J1, J2, S1, S2 (garçons) Mixité non autorisée / Surclassement non autorisé
JEUNE OFFICIEL	1 Jeune Officiel par équipe qualifiée Niveau académique minimum (pastille jaune) Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être compétiteur En cas d'absence, l'association sportive concernée devra s'acquitter du montant des frais de son remplacement
RÈGLEMENT	UNSS
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, 1/4 finale, 1/2 finale, matches de classement, finale
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique
NOMBRE D'ÉQUIPES	8 à 16 équipes par championnat
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS minimes filles Champion de France UNSS minimes garçons Champion de France UNSS cadettes/juniors filles Champion de France UNSS cadets Champion de France UNSS juniors/seniors garçons.

Championnat de France UNSS Excellence

Conditions de participation

- Toutes les équipes d'association sportive peuvent s'inscrire dans ce championnat,
- Toutes les sections sportives scolaires doivent s'engager dans ce championnat,
- Les équipes d'association sportive ayant été qualifiées les 2 années précédentes pour les 1/4 de finale du championnat de France par équipe d'établissement dans la même catégorie d'âge et de sexe doivent s'inscrire dans ce championnat,
- Les équipes d'association sportive ayant atteint les 1/2 finales du championnat Excellence de l'année précédente, dans la même catégorie d'âge et de sexe, doivent s'inscrire dans ce championnat.

Dans tous ces cas, une 2^e équipe de la même association sportive pourra s'inscrire en championnat par équipe d'établissement dans la même catégorie d'âge et de sexe, à condition de fournir des listes de joueurs, séparées, avant le début du championnat.

LICENCIÉ(E)S / AUTORISÉ(E)S	BF – MF – CF / BG – MG – CG
COMPOSITION DES ÉQUIPES	16 compétiteurs maximum en minimes filles et garçons 17 compétiteurs maximum en cadettes et cadets (règlement ISF)
JEUNE OFFICIEL	1 Jeune Officiel par équipe qualifiée Niveau académique minimum (pastille jaune) Il peut être d'un autre établissement scolaire que l'équipe qualifiée Il ne peut pas être compétiteur En cas d'absence, l'association sportive qualifiée devra s'acquitter du montant des frais de son remplacement
RÈGLEMENT	FIFA
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, 1/2 finales, matches de classement, finale
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique
NOMBRE D'ÉQUIPES	6 à 12 équipes par championnat
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS Excellence minimes filles Champion de France UNSS Excellence minimes garçons Champion de France UNSS Excellence cadettes Champion de France UNSS Excellence cadets

C/ Pôle responsabilisation

Se référer au livret « Je suis Jeune Officiel en football », disponible sur le site de l'UNSS nationale.

Niveau départemental

RÔLE	COMPÉTENCES	SAVOIR-FAIRE
Arbitre assistant Arbitre central	Arbitrer un jeu organisé à effectif réduit	Connaissance et application de la règle : <ul style="list-style-type: none">- connaître les règles- connaître les gestes- savoir appliquer les règles du hors jeu et de l'avantage Placement – Déplacement : <ul style="list-style-type: none">- se placer- se déplacer Conduite du jeu : <ul style="list-style-type: none">- expliquer si besoin ses décisions- diriger le jeu- être attentif
Protocole de certification	Le JO doit être en possession de son passeport La certification se fera en deux temps : <ul style="list-style-type: none">- contrôle des connaissances théoriques par QCM- contrôle des connaissances pratiques lors de matches départementaux supervisés par un arbitre officiel ou par l'enseignant responsable du suivi des jeunes arbitres S'il est certifié, le JO reçoit la carte de JO avec la pastille bleue	

Niveau académique

RÔLE	COMPÉTENCES	SAVOIR-FAIRE
Arbitre assistant Arbitre central	Arbitrer un jeu organisé à 7 ou à 11	Connaissance et application de la règle : <ul style="list-style-type: none">- savoir appliquer les règles du coup de pied de pénalité et du carton blanc- détecter l'intention Placement – Déplacement : <ul style="list-style-type: none">- connaître les placements sur coups de pied arrêtés- respecter les déplacements pour contact visuel avec les arbitres assistants Conduite du jeu : <ul style="list-style-type: none">- savoir se faire respecter- être clairvoyant- protéger les joueurs- communiquer avec ses arbitres-assistants
Protocole de certification	Le JO doit être en possession de son passeport et de sa carte avec la pastille bleue La certification se fera en deux temps : <ul style="list-style-type: none">- contrôle des connaissances théoriques par QCM- contrôle des connaissances pratiques lors de matches académiques supervisés par un arbitre officiel ou par l'enseignant responsable du suivi des jeunes arbitres - S'il est certifié, le JO reçoit la pastille jaune sur sa carte	

Niveau national

RÔLE	COMPÉTENCES	SAVOIR-FAIRE
Arbitre assistant Arbitre central	Arbitrer à un niveau élevé de compétition à 7 ou à 11	Connaissance et application de la règle : <ul style="list-style-type: none">- savoir lutter contre l'antijeu ou les nouvelles formes de tricherie- connaître parfaitement les lois du jeu et leur influence sur le jeu Placement – Déplacement : <ul style="list-style-type: none">- intervenir rapidement- favoriser le jeu rapide- adapter ses déplacements au jeu Conduite du jeu : <ul style="list-style-type: none">- faire preuve d'autorité intelligente- maîtriser son arbitrage- réaliser un arbitrage à 3
Protocole de certification	Le JO doit être en possession de son passeport et de sa carte avec la pastille jaune La certification se fera en deux temps : <ul style="list-style-type: none">- contrôle des connaissances théoriques par QCM- contrôle des connaissances pratiques lors de matches de championnat de France supervisés par un arbitre officiel ou par les membres de la CMN - S'il est certifié, le JO reçoit la pastille rouge sur sa carte	

